



ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS LOCATAIRE !

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre environnement. **Prochaine élection en octobre - novembre 2026.**

Pourquoi voter ?

Les représentants des locataires, élus tous les 4 ans, agissent au quotidien pour améliorer votre cadre de vie. **Travaux à mener, entretien des parties communes, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de votre résidence,...** font partie des sujets sur lesquels ils s'exprimeront et participeront aux décisions durant leur mandat.

Membres à part entière du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace, ils disposent d'un véritable pouvoir pour porter votre voix sur les choix stratégiques et opérationnels concernant l'avenir de votre résidence. Ils sont chaque jour **à vos côtés** et se font le relais de vos questions, de vos remarques et de vos attentes.

Locataires comme vous d'un logement géré par l'Office, ils connaissent bien la réalité du terrain.

Comment voter ?

Vous recevrez fin octobre un courrier dans votre boîte aux lettres contenant le matériel électoral (bulletins de vote, liste des candidats et enveloppe prépayée). Votre vote sera à retourner par voie postale au plus tard le **24 novembre 2026**.



Dates clés

- ✿ **Fin octobre 2026 :**
Réception du matériel électoral (liste des candidats, bulletins de vote et enveloppe prépayée) dans votre boîte aux lettres.
Affichage des listes de candidats dans les halls d'immeuble et les agences de proximité.
- ✿ **24 novembre 2026 :**
Date limite d'envoi de votre bulletin de vote.
- ✿ **25 novembre 2026 :**
Dépouillement des bulletins de vote au siège de l'Office à Colmar.
- ✿ **Fin novembre 2026 :**
Affichage des résultats dans les agences, halls d'immeuble et sur le site internet d'Habitats de Haute-Alsace.



Site internet

RÉGULARISATION ANNUELLE DES CHARGES

Chaque mois, vous payez **des provisions sur charges** (chauffage, eau, ordures ménagères...), estimées à partir de **vos consommations de l'année précédente**.

Une fois par an, nous comparons les montants de vos **provisions** que vous avez payés par rapport à **vos consommations réelles** : **c'est la régularisation des charges**.

➡ Une **vidéo explicative sur la régularisation annuelle des charges** est à votre disposition pour la comprendre facilement ! Il vous suffit de flasher le QR Code avec votre smartphone ou d'aller sur notre site internet (rubrique actualités).

Pour toute question ou difficultés financières, contactez-nous :

✉ mail : service.charges@hha.fr

📱 via votre espace locataire
<https://locataire.hha.fr>



vidéo explicative

Depuis avril, vous avez reçu ou recevrez un document précisant les différents postes de charges 2025, avec leur solde, **positif ou négatif**.

- Si vous avez payé plus de provisions que ce que vous avez réellement consommé, vous serez crédité sur votre compte locataire au courant de l'été ;
- Si vous avez payé moins de provisions que ce que vous avez réellement consommé, la différence sera imputée sur votre quittance du mois suivant.

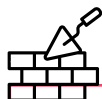
Charges	Provisions versées	Charges réelles	Régularisation
Charges générales	1 200,00 €	1 350,00 €	+ 150,00 €
Eau froide	300,00 €	280,00 €	- 20,00 €
Chauffage	600,00 €	550,00 €	- 50,00 €
Entretien espaces verts	150,00 €	150,00 €	0,00 €
TOTAL	2 250,00 €	2 330,00 €	+ 80,00 €

SOLDE À PAYER + 80,00 €

2025, UNE ANNÉE DENSE

Face au **besoin croissant de logements sociaux sur le territoire haut-rhinois**, Habitats de Haute-Alsace s'est engagé depuis plusieurs années à travers **une importante politique de construction de logements** pour répondre à la diversité des besoins en logements.

En 2025, cette dynamique d'investissement a été particulièrement importante avec :



224 logements neufs livrés

32M€ investis en 2025

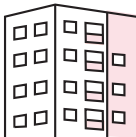
Soit +58%
par rapport à 2024

27 logements vendus



dont 13 logements vendus à
des locataires du parc social

En parallèle, dans un contexte marqué par l'**urgence climatique et la hausse des coûts de l'énergie**, et conformément à ses orientations stratégiques, l'Office s'est engagé dans une **accélération de son programme de rénovation et de réhabilitation** de son patrimoine afin d'en améliorer l'efficacité énergétique, renforcer son attractivité et réduire l'empreinte carbone de l'Office :



Soit +24%
par rapport à 2024

423 logements réhabilités

12M€ investis en 2025

À ce jour, **HHA gère 10 156 logements** sur l'ensemble du Haut-Rhin.

MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX ENTREtenir

Soucieux de vous garantir le meilleur cadre de vie possible, les équipes techniques de l'Office ont réalisé durant l'été 2025 un audit patrimonial approfondi de plus de 31 500 composants techniques des 478 résidences d'Habitats de Haute-Alsace.

23 équipes (experts techniques et terrain), appuyées par les gardiens itinérants des différents secteurs, ont vérifié l'état des composants des immeubles : **espaces extérieurs, façades et toitures, parties communes intérieures, contrôles d'accès, éclairage ou encore espaces d'ordures ménagères...**

"Si le niveau d'entretien du patrimoine était déjà bien maîtrisé, cet audit mené par des experts métier a permis de franchir un cap en établissant un bilan technique complet et précis de chaque résidence et donc d'affiner les travaux à prévoir selon l'état réel des composants.

Une démarche qualitative qui a permis 2026 d'optimiser la programmation annuelle des gros travaux et gros entretien du patrimoine et ainsi améliorer le cadre de vie des locataires" souligne Isabelle.C, Responsable Exploitation du Patrimoine de l'Office.

